COMMISSION EUROPÉENNE



Bruxelles, le 7.12.2011 SEC(2011) 1485 final

DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION

RÉSUMÉ DE L'ANALYSE D'IMPACT

Accompagnant le document

DÉCISION DU CONSEIL

sur les relations entre l'Union européenne, d'une part, et le Groenland et le Royaume de Danemark, d'autre part

et couvrant le règlement subséquent d'exécution de la décision sur les relations entre l'Union européenne, d'une part, et le Groenland et le Royaume de Danemark, d'autre part

{COM(2011) 846 final} {SEC(2011) 1484 final}

1. **DÉFINITION DU PROBLÈME**

La décision 2006/526/CE du Conseil définit le cadre de coopération entre les parties dans les secteurs autres que la pêche pour la période 2007-2013. Il y est indiqué que l'aide au Groenland devra viser notamment a) l'éducation et la formation, b) les ressources minérales, c) l'énergie, d) le tourisme et la culture, e) la recherche et f) la sécurité alimentaire. Le domaine de coopération retenu dans le contexte du cadre financier actuel est celui de l'éducation et de la formation professionnelle. Le dialogue entre les parties ne se limite pas à l'éducation et à la formation professionnelle, mais couvre aussi la situation socioéconomique dans son ensemble.

D'une superficie supérieure à celle de l'Europe, le Groenland compte 56 000 habitants répartis dans 18 villes, dont aucune ne compte plus de 16 000 habitants. En raison de l'**importance géostratégique** de ce pays (partenaire de l'UE et membre du Conseil de l'Arctique), il demeure important d'approfondir notre **attachement de longue date** à ce partenariat.

Le Groenland est confronté à des **problèmes structurels** particuliers sur le plan économique et social: a) un volume d'importations élevé, b) des exportations fortement dépendantes du secteur de la pêche, c) un déficit budgétaire de l'administration publique qui, en l'absence des subventions fournies par le Danemark et l'UE, dépasserait 30 % du PIB annuellement. La réforme du **partenariat** UE-Groenland tire sa raison d'être non seulement du fait qu'il **expire** fin 2013, mais également des défis auxquels tant le Groenland que l'UE sont confrontés, parmi lesquels l'émergence de **questions mondiales** (incidence croissante du changement climatique sur l'activité humaine et l'environnement, transport maritime, recherche et innovation).

La nécessité de relever ces nouveaux défis aux multiples facettes et de saisir les opportunités exige de l'administration groenlandaise qu'elle améliore ses **compétences et ses capacités** afin que le pays soit en mesure de définir et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies. Actuellement, le Groenland est fortement dépendant des fonctionnaires de police danois ainsi que d'employés détachés pour une courte durée par d'autres pays nordiques.

Enfin, au Groenland, les **technologies de l'information et des communications (TIC), y compris les systèmes informatiques**, doivent être encore améliorées afin de pouvoir fournir des données précises et actualisées en relation avec les politiques sectorielles et l'évolution macroéconomique.

2. ANALYSE DE LA SUBSIDIARITE

Dans un environnement mondialisé, plusieurs politiques internes de l'UE (changement climatique, environnement, politique arctique, énergie, migrations, matières premières, innovation, etc.) font de plus en plus partie de l'action extérieure de l'UE et, en conformité avec les objectifs fixés par l'UE pour 2020 et le traité sur le fonctionnement

de l'Union européenne, un renforcement mutuel des actions internes et externes est nécessaire.

Situé dans l'Arctique, le Groenland fait par ailleurs partie des pays les plus exposés au changement climatique. Sa capacité à faire face à la situation aura des répercussions importantes sur sa santé économique. L'UE devrait partager activement sa propre expérience en matière d'élaboration de mesures et de stratégies afin d'aider le Groenland à gérer à la fois l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

3. OBJECTIFS DE L'INITIATIVE DE L'UE

Dans le contexte du nouveau partenariat, le dialogue entre le Groenland et l'UE devrait être étendu à d'autres domaines. Des **questions mondiales**, telles que le changement climatique et l'environnement, le transport maritime ou la recherche et l'innovation, appellent des **réponses mondiales**, dans lesquelles la position géostratégique du Groenland devrait être prise en compte et la coopération entre les parties envisagée dans l'intérêt de l'UE.

Les faiblesses structurelles que connaît le Groenland exigent des autorités nationales qu'elles soient davantage déterminées à formuler et à mettre en œuvre les politiques nécessaires. Celles-ci devraient aboutir à des changements structurels et à des effets mesurables, permettant la diversification de l'économie et une transition vers une société viable à long terme. L'UE devrait aider le Groenland à élaborer les politiques adéquates, par la fourniture de conseils, assortie d'un dialogue plus ciblé couvrant les domaines de coopération décidés par les parties (éducation, ressources naturelles, y compris les matières premières, questions intéressant la région arctique, etc.).

4. OPTIONS ENVISAGÉES

Option 0: «option zéro» – aucun instrument financier spécifique pour le partenariat UE-Groenland

Option 1: maintien du statu quo

Le partenariat UE-Groenland 2007-2013 se veut un partenariat global, répondant à la nécessité reconnue par les parties d'élargir et d'approfondir les futures relations entre l'UE et le Groenland en tenant compte de l'importance des pêcheries et des problèmes de développement structurel auxquels est confronté le Groenland.

Option 2: maintien de la structure actuelle du partenariat UE-Groenland, en l'améliorant pour la rendre plus propice à un partenariat renforcé

Le champ d'application du partenariat est **élargi** afin de couvrir, entre autres, les points suivants: questions intéressant la région arctique, changement climatique, environnement et biodiversité. Le dialogue devrait aussi être étendu aux questions relatives à la sécurité alimentaire, au stockage de l'énergie et aux besoins en termes de capacités de recherche et d'innovation. L'**extension** de la coopération **à de nouveaux domaines**, tels que le

changement climatique et les énergies sûres et durables (y compris l'énergie, la recherche et l'innovation), et une coopération renforcée sur les ressources naturelles (y compris les matières premières) sont cruciales pour les entreprises de l'UE et pour le développement durable de l'économie groenlandaise. Ces domaines revêtent une importance croissante pour l'UE et devraient mériter toute l'attention des deux parties. En ce qui concerne la portée du financement, il conviendrait d'envisager la possibilité de fournir des conseils techniques, ce qui favoriserait le renforcement des capacités et permettrait à l'administration groenlandaise d'acquérir les compétences qui lui font le plus défaut.

Option 3: création d'un nouvel instrument

Cette option et ses incidences n'ont pas été analysées dans le détail.

5. ÉVALUATION DES INCIDENCES

a) Option 0 – «option zéro»

Incidence économique, sociale et environnementale

Dans le contexte du partenariat actuel, l'arrêt du soutien au programme d'éducation au Groenland aura un effet négatif sur les progrès accomplis. Sans ce soutien, l'amélioration de l'éducation aura un impact insuffisant sur le développement durable du Groenland et une influence négative sur d'autres points, tels la sensibilisation à la protection de l'environnement.

b) Option 1 – Statu quo

<u>Incidence économique, sociale et environnementale</u>

La poursuite probable du soutien apporté au secteur de l'éducation et de la formation professionnelle au cours de la période 2014-2020 devrait continuer de produire des résultats et contribuer au développement de l'économie du Groenland dans son ensemble.

Compte tenu de la nécessité de diversifier l'économie groenlandaise, l'éducation aura un effet positif pour l'économie, en formant une main-d'œuvre dotée des compétences adéquates pour relever les défis inhérents à la transition d'une économie essentiellement axée sur la pêche vers une économie plus diversifiée. L'amélioration, sur le plan tant quantitatif que qualitatif, de l'éducation devrait avoir une incidence positive à moyen et à long terme sur la société groenlandaise. Le développement de compétences plus fines et une meilleure éducation devraient entraîner une meilleure connaissance de questions telles que celles relatives à la santé et l'environnement, ainsi qu'une sensibilisation accrue à celles-ci.

c) Option 2 – Partenariat UE-Groenland renforcé

Incidence économique, sociale et environnementale

L'élargissement du partenariat UE-Groenland à d'autres domaines d'intérêt, tels que la recherche sur le changement climatique, l'environnement, la biodiversité, les questions intéressant la région arctique ou les ressources naturelles (y compris les matières premières), renforcera la capacité du Groenland à définir et mettre en œuvre les stratégies nécessaires dans ces domaines et aura une incidence économique positive, en dotant le pays d'une main-d'œuvre plus qualifiée et d'une économie plus diversifiée.

6. COMPARAISON DES OPTIONS

Le tableau ci-après synthétise les avantages et les inconvénients des différentes options.

	Incidences	Incidence économique	Incidence sociale	Incidence environnementale	Amélioration de la cohérence	Gains d'efficacité
Options	0 Aucun instrument	_	_	_	_	-
	1 Maintien du statu quo	0	0	0	0	0
	2 Instrument révisé	+	+	+	+	+
	3 Nouvel instrument	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Sur la base de l'analyse qui précède, l'option 2 est l'option privilégiée. Un partenariat renforcé reconnaîtrait l'importance géostratégique du Groenland dans la région arctique, ainsi que les mutations de son économie et de son environnement qui découlent du changement climatique, et respecterait l'engagement de maintenir un partenariat à long terme entre l'UE et ce pays.

7. SUIVI ET ÉVALUATION

Dans le contexte du partenariat existant, les parties sont convenues d'une série d'indicateurs pour permettre le suivi de l'évolution globale de l'économie et de la société groenlandaises. En prévision du nouveau partenariat UE-Groenland renforcé, une liste indicative d'indicateurs est fournie au point 7.1 du rapport d'analyse d'impact. D'autres indicateurs pourraient se révéler nécessaires afin de mieux rendre compte des nouveaux domaines de coopération. Ce point sera examiné plus en détail avec les autorités groenlandaises.